



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24122080

Déposé / Reçu le

07 AOUT 2024

au greffe du Tribunal de l'entreprise
à Bruxelles
Greffé

N° d'entreprise : **0437 022 414**

Nom

(en entier) : **COWALEX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Poincaré 78-79 - 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Clarification au sujet des classes d'administrateurs - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 26.07.2024.

(...)

6. Clarification au sujet des classes d'administrateurs

Le Conseil constate que les classes d'administrateurs en place au sein du Conseil ne sont pas publiées aux Annexes du Moniteur belge.

Le Conseil rappelle que la règle de représentation reprise à l'article 17 des statuts de la Société stipule ce qui suit:

"Article 17. REPRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- 1) Actions judiciaires sont soutenues ou suivies au nom de la société par deux administrateurs agissant conjointement, étant un administrateur de classe A et un administrateur de classe B.
- 2) En outre, sauf délégation spéciale du conseil d'administration, la société est valablement représentée par deux administrateurs agissant conjointement, étant un administrateur de classe A et un administrateur de classe B. En matière de gestion journalière, la société est également valablement représentée par l'administrateur-délégué agissant seul. La société est en outre, dans les limites de leur mandat, valablement représentée par des mandataires spéciaux. À l'étranger, la société peut être valablement représentée par toute personne mandatée spécialement à cet effet par le conseil d'administration."

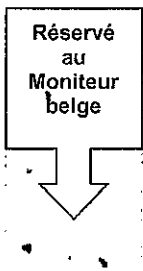
Compte tenu de ce qui précède, le Conseil profite du fait que les administrateurs soient réunis pour rappeler la composition actuelle du Conseil et à quelle classe appartient chaque administrateur, à savoir:

1. M. Emmanuel BERRYER, Administrateur de classe A (et Président du Conseil) jusqu'à l'AGO de 2026 ;
2. M. Jehan DELACROIX, Administrateur de classe A jusqu'à l'AGO de 2026 ;
3. M. Pascal LAURENT, Administrateur Délégué de classe B jusqu'à l'AGO de 2026 ;
4. M. Nicolas GERMOND, Administrateur de classe B jusqu'à l'AGO de 2026 ;
5. M. Jérôme WATERKEYN, Administrateur de classe B jusqu'à l'AGO de 2026.

7. Pouvoir pour les formalités

Le Conseil donne par la présente une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Monsieur Thomas Deruytter, Madame Aylin Cebbar, Madame Patricia Goossens, Madame Laure Vijfeyken, agissant individuellement et avec possibilité de substitution, en vue du dépôt et de la publication du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/08/2024 - Annexes du Moniteur belge



Pour extrait conforme,
Signé,

B-docs SRL,
Représentée par Hanane Mejdoubi
Mandataire spéciale

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).